

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2010)
Heft: 245-246

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES FÉDÉRALES

Votations

■ Les Suisses ont accepté l'initiative anti-minarets à 57,5 % et dix-neuf cantons et demi. Seuls Genève, Vaud, Neuchâtel et Bâle-Ville ont rejeté l'interdiction de la construction de nouveaux minarets.

■ La Suisse continuera d'exporter du matériel de guerre. L'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée, qui réclamait l'arrêt de telles ventes, a été rejetée par 68,2 % des votants et la totalité des cantons. En pleine crise économique, la menace de pertes d'emplois (plus de 10 000 selon l'industrie de l'armement) l'a emporté.

■ Les recettes de l'impôt sur le kérósène serviront à l'avenir à financer l'aviation et non plus la route. Le peuple a accepté par 65 % des voix de modifier la Constitution. Aucun canton ne s'est opposé à la nouvelle affectation de 40 millions par année. Cette enveloppe servira à financer des mesures de sécurité technique dans l'aviation, de protection contre des attaques terroristes, ainsi que la lutte contre le bruit.

Défense, protection de la population, sports

■ Après deux navettes entre les Chambres, le Conseil national a mis définitivement fin à l'idée d'une participation suisse à la mission Atalante de lutte contre les pirates du golfe d'Aden.

■ L'acquisition de nouveaux avions de combat n'est pas prioritaire, estime le chef de l'armée, André Blattmann. La proposition du conseiller fédéral Ueli Maurer de reporter le remplacement des *Tiger* recueille le soutien de l'ensemble du commandement de l'armée.

Économie

■ Le 3^e programme conjoncturel de soutien à l'emploi a finalement été adopté par les Chambres mais le paquet sera raboté de 120 millions de francs. Malgré l'opposition de l'UDC et du PLR, le National a accepté de justesse le programme qui prévoit désormais 330 millions de francs d'aide aux chômeurs de longue durée et aux jeunes sans emploi.

■ Les organisations de consommateurs ont obtenu du Secrétariat d'État à l'écono-

mie (SECO) la création d'un observatoire des prix en rapport avec l'application du principe du Cassis de Dijon. Selon le SECO, la baisse moyenne des prix des biens européens importés sera de l'ordre de 10 %, l'impact se faisant sentir sur 33 % des importations en provenance de l'Union européenne. Les principaux domaines concernés sont l'habillement, les denrées alimentaires, l'équipement du logement et les cosmétiques.

■ La Confédération n'interviendra pas pour faciliter l'accès au crédit des PME. Les services de Doris Leuthard estiment que le marché fonctionne.



ACCÈS AU CRÉDIT POUR LES PME.

■ Dans le cadre du Swiss Innovation Forum de Bâle, la ministre Doris Leuthard a plaidé en faveur des technologies propres et a appelé entrepreneurs et chercheurs à saisir leur chance sur ce marché au potentiel énorme. Selon la conseillère fédérale, la Suisse dispose dans le domaine d'excellentes institutions de recherche, de spécialistes très qualifiés et d'entreprises capables de développer des produits durables. Il faut toutefois que l'économie, la science et l'Etat collaborent encore plus, afin de faire avancer les choses, a dit Doris Leuthard. Le secteur des technologies propres occupe aujourd'hui quelque 155 000 employés pour une valeur ajoutée de 18 à 20 milliards de francs par an. Son taux de croissance pourrait avoisiner les 8 % par an et représenter d'ici à 2020 un volume total de 2 200 milliards de francs.

Justice et police

■ Le Parlement maintient la pression sur les étrangers. Comme le National, le



EXPULSER CEUX QUI REFUSENT "MANIFESTEMENT" DE S'INTEGRER...

Conseil des États a adopté une motion exigeant que de bonnes connaissances d'une langue nationale et une intégration réussie soient des conditions préalables à l'acquisition de la nationalité. Le Conseil fédéral est prié de fixer des critères minimaux et valables dans tout le pays pour évaluer le degré de réalisation de ces conditions. Les sénateurs ont également approuvé une motion qui demande que le permis C soit retiré à un étranger et que celui-ci soit expulsé s'il refuse « manifestement » de s'intégrer.

■ Depuis sa création il y a un peu plus d'un an, le formulaire qui permet de signaler aux autorités suisses des soupçons d'exploitation sexuelle d'enfants à l'étranger a été utilisé une douzaine de fois. Pour l'Office fédéral de la police, ce premier bilan est positif. Pour la plupart, les informations se réfèrent à des cas touchant le Cambodge, la Thaïlande, la Belgique, l'Indonésie et l'Egypte. Elles ont débouché sur l'ouverture d'une procédure.

■ Chaque semaine de matchs en Suisse nécessite l'engagement de 900 policiers en moyenne pour assurer la sécurité et le bon déroulement des rencontres de foot ou de hockey. Un policier coûtant 1 000 francs par jour, la facture atteint quelque 25 millions de francs par an. Le chiffre de 900 policiers a été calculé par le service hooliganisme de l'Office fédéral de la police à la demande de la conseillère d'Etat saint-galloise Karin Keller-Sutter.

Transports, communications

■ Les téléphones de service installés dans les gares ont vécu leurs derniers instants. Les CFF ont démantelé quelque 1 600 appareils de ce genre. Non seulement ils

n'étaient plus au goût du jour mais ces boîtiers orange étaient de plus techniquement dépassés, a jugé l'ex-régie fédérale.

■ Vu les préoccupations de la population et l'évolution en Europe, le marché postal suisse doit être libéralisé en deux temps. Forte de ce constat, la Commission des télécommunications du Conseil des États s'est ralliée à la voie médiane prônée par le gouvernement.

■ La SSR salue la modification de l'ordonnance sur la publicité radio/TV visant à s'aligner sur la réglementation européenne. Elle estime important que les diffuseurs suisses et étrangers bénéficient du même cadre légal et de règles de concurrence identiques. L'Office fédéral de la communication propose que le temps de publicité prévu à la SSR passe de 8 % à 15 %.

■ Un rapport commandé par le ministre des Transports estime à 64 milliards de francs les investissements routiers nécessaires entre 2010 et 2030 (entretien du réseau et suppression des goulets d'étranglement). Pour la même période, il faudra entre 61 et 70 milliards pour le rail (achèvement des projets Rail 2000 et NLFA, programme Rail 2030, entretien du réseau). Pour financer tout cela, plusieurs pistes ont été avancées notamment l'affectation aux grands projets ferroviaires de la part cantonale des recettes de la RPLP mais les cantons refusent de se priver de cette manne. L'Association transports et environnement a, elle, lancé une initiative qui propose de modifier la clé de répartition

des taxes routières : 50 % à la route et 50 % pour le rail contre respectivement 75 % et 25 % aujourd'hui. Les milieux routiers ne veulent pas entendre parler de cette solution. Moritz Leuenberger lance l'idée d'une taxe prélevée sur les billets de train et auprès des automobilistes sur les tronçons surchargés aux heures de pointe.

Référendums, pétitions

■ Les opposants à l'adoption unilatérale par la Suisse du principe du Cassis de Dijon n'ont pas réussi à réunir les 50 000 signatures nécessaires à l'organisation d'un référendum sur la question. C'est un soulagement pour Doris Leuthard, la ministre de l'Économie.

■ La surface occupée par les prairies sèches rétrécit comme peau de chagrin en Suisse : depuis 60 ans, près de 90 % ont disparu. Pro Natura et l'Association pour la protection des oiseaux ASPO/Bird Life ont déposé une pétition à la Chancellerie fédérale. Muni de plus de 38 000 paraphe, le texte exige que le Conseil fédéral promulgue l'ordonnance sur la protection des prairies et pâturages secs « promise » depuis 2004.

Tribunal fédéral

■ Les adversaires de l'introduction des passeports biométriques ont subi un nouvel échec. Le Tribunal fédéral a refusé d'in-

valider les résultats très serrés de la votation du 17 mai dernier. Il a jugé que l'écart des voix n'était pas serré au point de justifier un recomptage du scrutin.

■ Le préposé fédéral à la protection des données a saisi le Tribunal administratif fédéral, face au refus de Google de se conformer à ses directives au sujet du service Google Street. Lancé mi-août dernier en Suisse et présent dans 13 autres pays, Google Street permet de visionner les rues des villes grâce à des millions de photos prises par des véhicules du géant de l'informatique. Selon le préposé, il ne s'agit pas d'interdire Google Street mais bien de rendre ce service conforme aux exigences du droit suisse en matière de protection de la vie privée. Selon le préposé, trop de véhicules et de passants sont en effet identifiables sur les photos.



ABUS D'AUTORITÉ :
POLICIER PUNI ...

■ Le Tribunal fédéral confirme un verdict de la justice bernoise condamnant un policier à 300 francs d'amende pour abus d'autorité. L'agent avait été dépêché sur les lieux d'une beuverie d'adolescents. L'un deux, passablement éméché, avait agressé ses camarades puis s'était blessé aux lèvres et à l'arcade sourcilière et avait dû être conduit à l'hôpital. Il avait craché sur le policier et lui avait flanqué un coup de pied. Il l'avait aussi injurié au point que



RAPPORT SUR LES TRANSPORTS

► l'agent, perdant son sang-froid, lui avait finalement administré deux paires de gifles. Dénoncé pour abus d'autorité, le policier avait contesté l'infraction, arguant que n'importe quelle personne qui aurait subi les provocations de l'adolescent aurait pu réagir de la même manière.

■ Selon le Tribunal fédéral, une peine d'un an de prison peut justifier le retrait de l'autorisation de séjour d'un ressortissant étranger. Mais si le condamné est marié à une Suisse, cette limite doit être portée à environ deux ans.

Initiatives

■ Les Suisses ne se prononceront pas sur l'initiative populaire contre la construction de grands complexes, notamment touristiques. Pour des raisons tactiques, l'écolo-giste Franz Weber a annoncé qu'il retirait son texte.

■ Le Parti socialiste compte lancer deux initiatives populaires cette année. Le premier texte, intitulé « Des nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables », vise à tripler d'ici à 2030 la part des énergies renouvelables dans la consommation suisse. Dès lors, l'électricité consommée devrait être à 100 % verte. Le second exige l'introduction d'un salaire minimum calculé sur la base de 60 % du revenu médian. Aujourd'hui, ce « SMIC » atteindrait 3 500 francs par mois. Le parti n'entend pas pour autant enterrer ses autres idées (retraite après quarante ans de cotisations, congé parental, impôt sur les successions). Elles feront l'objet d'interventions parlementaires.

■ L'initiative populaire « Pour les transports publics » sensibilise beaucoup les Suisses, selon l'Association transports et environnement (ATE). Après huit mois de récolte de signatures, elle a déjà recueilli 150 000 signatures.

■ Les délégués de l'Union syndicale suisse (USS) sont d'accord pour lancer une initiative pour ancrer un salaire minimum dans la Constitution. En Suisse, environ 400 000 travailleurs gagnent moins de 3 500 francs par mois.

■ Le PS, le Syndicat de la communication et l'Union syndicale suisse ont lancé officiellement à Berne leur initiative populaire sur la Poste. Intitulée « Pour

une Poste forte », elle veut ancrer le service universel dans la Constitution. Le tout serait financé par le monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes et par une banque postale.

Finances

■ Les 24 banques cantonales suisses ont vu leur bénéfice cumulé bondir de 10,6 % à 1,37 milliard de francs au premier semestre 2009. Le bénéfice brut a atteint 2,23 milliards de francs, soit une hausse de 16 % par rapport au 1^{er} semestre 2008. En dépit des conditions générales défavorables, le 1^{er} semestre 2009 figure au rang des meilleurs de l'histoire des banques cantonales.

■ Les exportations de matériel de guerre ont encore augmenté en 2009. Elles totalisaient 508,1 millions de francs de janvier à septembre, contre 499,1 millions pour la même période de 2008, selon les chiffres de l'Administration fédérale des douanes. Le record de 722 millions de francs réalisé sur toute l'année 2008 pourrait être battu.

Affaires étrangères

■ Le Kosovo a désormais un ambassadeur en Suisse. Naim Malaj a remis ses lettres de créance au président de la

Confédération Hans-Rudolf Merz. La nomination de Naim Malaj, de double nationalité suisse et kosovare, avait créé la controverse en 2008 car Berne craignait des difficultés juridiques.

■ La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a appelé les États et la communauté internationale à lutter contre l'impunité pour la reconstruction après un conflit. Grâce à ses propres expériences dans le passé, la Suisse n'est pas perçue comme donneuse de leçons dans ce domaine, a-t-elle déclaré lors d'une conférence du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

■ Le Département fédéral des affaires étrangères a actualisé ses conseils aux voyageurs concernant la Libye. En plus de déconseiller les séjours dans cet État, il met également en garde contre les croisières et vols avec escale au pays de Kadhafi. « *Les personnes qui, pour des raisons impératives, doivent tout de même se rendre en Libye sont priées de contacter au préalable le DFAE* », précise ce dernier sur son site de conseils aux voyageurs.

■ La commission de politique extérieure du Conseil national a accepté, par 15 voix contre 7 et 3 abstentions, une motion de Mario Fehr (PS/ZH) demandant au Conseil fédéral de ne plus accorder de visas aux Libyens. Elle a en revanche refusé une



motion d'Ulrich Schluer (UDC/ZH) demandant la rupture des relations diplomatiques avec Tripoli.

■ Amnesty International a adressé une lettre aux dirigeants libyens pour exiger que le lieu de détention des deux Suisses soit révélé, que les deux hommes puissent avoir accès à un avocat, à une aide médicale, à l'ambassade de Suisse, qu'ils puissent aussi et surtout avoir des contacts avec leur famille.

■ La Suisse a pris la tête du Conseil de l'Europe. La réforme de la Cour européenne des droits de l'homme sera la « priorité absolue » de cette présidence semestrielle de l'organisation paneuropéenne, a indiqué Micheline Calmy-Rey.

Statistiques

■ L'Office fédéral de la statistique (OFS) en appelle au sens civique des citoyens suisses. Pour son « Enquête suisse sur la population active », il compte déclencher près de 65 000 citoyens tous les ans. Ces personnes seront prévenues par un courrier officiel de l'OFS, et en cas de refus malgré un rappel écrit, seront passibles d'une amende de 70 francs, conformément à l'ordonnance sur les relevés statistiques entrée en vigueur le 1^{er} septembre dernier, qui prévoit une nouvelle obligation de renseigner. L'enquête de l'OFS porte sur l'évolution de l'emploi et du chômage, recense les conditions de travail, cherche à mesurer le taux de... « working poors » !

Intérieur

■ L'école, les parents et les médias doivent être plus attentifs à l'éducation sexuelle des jeunes. Vu les mutations de la société et les progrès technologiques, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse estime que les cours dans ce domaine doivent être obligatoires pour tous les enfants.

■ Alors qu'elles étaient restées très stables ces dernières années, les primes des assurances complémentaires augmenteront cette année. C'est ce que révèle un sondage effectué par comparis.ch auprès des plus grandes caisses maladie de Suisse. Dans de rares cas, les hausses atteindront jusqu'à 55 %.



Agriculture

■ Les paiements directs dans l'agriculture seront à l'avenir davantage liés à des prestations d'intérêt public. Saluant les grandes lignes dessinées par le Conseil fédéral, la Commission des l'économie du Conseil des États lui demande de les concrétiser.

Environnement

■ Le Fonds suisse pour le paysage, doté de 50 millions de francs, risque de bientôt disparaître. Vu les difficultés financières qui se profilent dès 2011, le Conseil fédéral refuse de le reconduire pour dix ans comme le demande la commission de l'environnement du Conseil des États. Crée en 1991 à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, le Fonds aide à conserver et à rétablir les paysages hérités du passé avec leurs modes de vie traditionnels et leurs biens culturels.

Conseil fédéral

■ L'aide fournie aux Suisses qui se trouvent en difficulté dans un pays étranger est ancrée dans la loi. Le Conseil fédéral a fixé son entrée en vigueur au 1^{er} janvier. La réglementation demeure pratiquement inchangée. La Confédération fournit une aide aux Suisses de l'étranger dans le besoin en leur versant un soutien ponctuel ou périodique ou en prenant à sa charge leurs frais de rapatriement. Des prêts peuvent aussi être accordés aux Confédérés se trouvant en difficulté

durant un séjour touristique à l'étranger. Ces dernières années, quelque 150 personnes en moyenne ont bénéficié de ce coup de pouce.

■ Le Conseil fédéral a mis en vigueur toute une série d'ordonnances concernant les transports publics. La durée de conservation des enregistrements de vidéosurveillance passe par exemple de 24 heures à 100 jours.

■ La Confédération devrait prendre des mesures plus sévères contre les extrémistes de la cause animale. Après les attaques contre le patron de Novartis Daniel Vasella, le Conseil fédéral veut renforcer l'arsenal pénal.

■ Le Conseil fédéral ne compte pas aider les Suisses vivant aux États-Unis pris dans les remous du conflit entre UBS et le fisc américain. La fermeture de comptes dont certains ont été victimes devrait être soumise selon lui à la justice, le cas échéant.

■ Le Conseil fédéral veut renforcer le label « Swiss made ». Son projet soumis au parlement prévoit, en ce qui concerne les denrées agricoles et alimentaires transformées, de n'attribuer le label que si au moins 80 % de la matière première (mesurée au poids) provient de Suisse. Pour les produits industriels, 60 % du prix de revient devra être réalisé dans notre pays. Enfin, dans les services, le projet vise à ce que seules les sociétés dotées d'un siège en Suisse et « réellement administrées depuis notre pays » obtiennent le label qui générera au moins 6 milliards de francs de revenus additionnels.